

L'an dernier, je vous avais annoncé une réflexion sur le Comité des Forêts, sa raison d'être et son avenir. A quoi servons nous ? Comment améliorer nos services ? Nous avons donc lancé une enquête auprès des adhérents avec les conseils avisés et professionnels de Matthieu de Lesseux et l'assistance d'élèves de l'IRCOM, Ecole de communication d'Angers. Je voudrais les remercier ainsi que ceux d'entre vous qui ont bien voulu donner leur avis.

Il en ressort des constats intéressants et utiles à notre réflexion :

Difficulté à définir précisément nos missions. Nous sommes surtout connus par les réunions de baliveaux et le voyage. Les experts sont perçus très positivement, ils sont reconnus pour une gestion efficace des forêts, mais il demeure un déficit d'information sur la filière et le marché du bois, un service insuffisant sur la gestion patrimoniale (juridique, fiscalité...). Des demandes portent aussi sur des questions plus locales, comme les contacts avec l'administration, les CRPF. Cela n'est pas vraiment de notre compétence directe, mais d'avantage celle des syndicats locaux qui nous sont complémentaires. Cela montre que nos adhérents se mobilisent peu pour leurs syndicats départementaux, mais, il faut bien reconnaître que ceux-ci ne sont pas toujours en mesure de leur rendre les services qu'ils devraient assurer.

Suite à cette enquête, nous allons essayer de tenir compte de toutes ces remarques. Nous avons commencé à réfléchir aux manières de combler nos lacunes. Nous ferons probablement encore appel à certains d'entre vous pour qu'à partir de nos valeurs nous mettions en place les bonnes stratégies et les bonnes actions pour nous développer.

Des remarques ont été faites sur la difficulté de s'y retrouver dans les différents organismes de la forêt privée. Je ne peux que vous renvoyer à mon intervention de l'an dernier où j'avais tenté de les définir et de montrer leur utilité et la complémentarité de leurs services avec les nôtres. Je vous renvoie donc à notre site où vous retrouverez cette intervention.

Je dois vous informer également d'un travail de réorganisation du CF que nous sommes en train de mettre en place.

Nous avons aujourd'hui 13 experts et peut-être bientôt un peu plus. C'est beaucoup plus que les 4 experts du début des années 2000. Cela ne peut se gérer de la même manière.

Vous savez que tous nos experts sont indépendants et ont en commun la marque CF, avec tout ce que cela comporte pour la qualité de leur gestion. Nous souhaitons que notre structure demeure très légère. Nous ne disposons que d'une secrétaire à plein temps.

Un problème est que, bien que nous soyons l'un des plus gros cabinets d'experts forestiers français, nos experts n'apparaissent vis-à-vis de l'extérieur que sous leur structure individuelle.

Nous travaillons sur la mise en place d'une structure juridique, un GIE, « le CF expertise », qui regroupera tous les experts du CF et qui, tout en maintenant leur indépendance, donnera à l'extérieur l'image d'un cabinet d'experts. Cela permettra, dans une certaine mesure de mutualiser des coûts et des développements. Par exemple, d'être contacté et d'être apte à répondre aux appels d'offre de plus en plus fréquents d'organismes forestiers institutionnels complémentaires de la clientèle traditionnelle des forestiers privés.

J'espère que cela fonctionnera dès le début de l'an prochain. Merci à François Toubert d'avoir travaillé de manière particulièrement efficace pour faire vivre ce projet, ce qui n'était pas facile.

Une bonne nouvelle, Laetitia d'Albuféra, fille et belle-fille de deux de nos fidèles adhérents, a décidé de consacrer du temps à la forêt familiale qu'elle possède avec sa sœur. Elle nous a demandé de s'impliquer dans le CF pour mieux comprendre et mieux connaître tous les rouages de la forêt privée française.

Depuis le début de l'année elle nous donne de son temps et nous aide sur les différents dossiers que nous avons engagés, notamment l'important dossier pour nous tous sur l'avenir du CF.

Comme elle est jeune, dynamique et ne manque pas d'idées, nous lui avons demandé de devenir vice-présidente du CF avec Hervé de Talhouët et Dominique de Jabrun. Nous poursuivons ainsi le rajeunissement l'équipe, nous la féminisons et cela nous permet d'élargir la gamme de nos réflexions et de nos travaux.

L'an dernier, je vous avais parlé d'une réflexion que nous lançons sur le chêne.

Pour sortir par le haut du débat très restrictif pour la filière sur les exportations de grumes de chêne vers l'Asie, nous avons réfléchi à la possibilité de revaloriser la filière dans son ensemble, du pépiniériste à la seconde transformation, en passant évidemment par la forêt.

Nous sommes partis de l'idée qu'une filière ne peut pas survivre s'il n'existe pas une marge économique substantielle à tous ses étages. C'est malheureusement, en France, le cas de nombreuses filières industrielles, du fait des très lourdes charges sociales et fiscales. Seules les filières du luxe, à fortes marges connaissent une forte prospérité.

Les filières agricoles, dont le bois, sont caricaturales de ces comportements suicidaires où, à chaque niveau, on cherche à récupérer la marge du voisin.

Mais si vous prenez l'exemple des vins de champagne, vous avez un modèle qui a montré qu'il était possible de sortir de cercle vicieux.

Il faut se rappeler qu'il y a environ 70 ans, l'hectare de Champagne ne valait pas beaucoup plus cher que l'hectare de Beaujolais.

Du vigneron au distributeur, tous les maillons de la filière ont travaillé ensemble pour tenter de valoriser toute la chaîne en se basant sur la rareté, l'unicité, la qualité remarquable du produit, qui lui donne toutes les caractéristiques d'un produit de luxe recherché dans le monde entier.

Avec le chêne français, si nous sommes capables de regrouper nos forces, nous devrions avoir la capacité de valoriser l'ensemble de la filière. Pas seulement sur le tranchage et le merrain qui nous montrent déjà que le potentiel existe.

La France est le second producteur de chêne blanc derrière les Etats-Unis et l'importance de la demande mondiale, pas seulement asiatique, nous montre, au même titre que le raisin de Champagne, que notre chêne est unique et fortement recherché.

La question qui devrait préoccuper la filière est surtout celle du renouvellement de la matière première.

Ceux d'entre vous qui possèdent des parcelles de chênes savent combien de temps et de difficultés il faut affronter pour parvenir à un arbre d'une qualité digne des usages prestigieux auxquels il doit être destiné.

Il s'agit bien là d'un travail collectif, à tous les échelons de la filière et sans arrières pensées destructrices...

Le CF s'est engagé dans cette tâche qui peut paraître titanesque. Dans un premier temps, nous cherchons à convaincre chaque maillon de la filière et nous avons déjà rencontré et discuté avec beaucoup de professionnels. La participation avec nous ce soir d'un des tous premiers scieurs de chênes français montre que notre idée n'est peut-être pas totalement utopique. C'est un travail de persuasion et de marketing dans lequel nous nous lançons, au bénéfice de tous les métiers de la filière et bien sûr à celui des producteurs que vous êtes. A vous de vous investir dans la sylviculture dynamique de vos chênes et à en favoriser le renouvellement. Nos experts sont particulièrement motivés sur ce sujet et prêts à vous aider de leurs compétences.

Lucie de Mercey, alors stagiaire au CF a travaillé toute cette année sur cette idée et en a fait son rapport de fin d'études d'ingénieure de ESB de Nantes. Comme elle souhaite intégrer la profession d'expert forestier, nous lui avons demandé de poursuivre son travail et en même temps d'assister A de R dans son activité de Déléguée générale.

Vous le voyez, le CF poursuit son évolution avec la participation de plus en plus active de certains de nos adhérents. Ce pourquoi je les remercie vivement. Je souhaite que nous puissions encore améliorer ses services aux adhérents et continuer à développer des idées dans l'intérêt des forestiers et aussi de toute la filière bois.

Je souhaiterais aussi vous alerter sur toutes les questions de sécurité auxquelles vous allez vous trouver de plus en plus confrontés dans la gestion de vos forêts. Tant pour des raisons purement sécuritaires que pour suivre des réglementations toujours plus complexes : Document Unique, panneaux de coupes et travaux, utilisations des routes et chemins communaux.....Nous détaillerons ces questions dans des notes que nous vous ferons parvenir.

En attendant, je vous invite à écouter Jacques Ducerf, qui dirige la scierie Ducerf, une des plus grosses, sinon, la plus grosse scierie de chênes en France. Il nous parlera de son activité, de sa vision du marché et plus que tout autre, il pourra nous donner son avis sur la pertinence de l'idée du chêne en tant que produit de luxe.